



PRÉFET DU VAR

AVIS AU PUBLIC

Société SOTEM LE REVEST-LES-EAUX (TOURRIS-NORD)

Installation classée pour la protection de l'environnement

La **société SOTEM** dont le siège social se situe 458 Bd. Bernard Long, ZI Les Consacs, BP 45, à Brignoles (83175), a déposé une demande d'enregistrement afin d'exploiter des installations de concassage/criblage de déchets inertes, localisées lieu-dit "Tourris Nord", sur la commune du Revest-les-Eaux (83200)

Cette activité est visée à la rubrique 2515-1-a de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

La demande d'enregistrement sera soumise à une consultation publique :

du lundi 24 février 2020 au vendredi 20 mars 2020 inclus.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie du Revest-les-Eaux, aux jours et heures d'ouverture au public.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser au préfet du Var, avant la fin de la consultation du public, à l'adresse suivante :

Préfecture du Var - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et du développement durable - section ICPE - bd du 112^{ème} Régiment d'Infanterie - CS 31209 - 83070 Toulon cedex.

Le dossier sera, par ailleurs, consultable pendant toute la durée de la consultation sur le site internet de la préfecture du Var :

<http://www.var.gouv.fr>, rubrique : politiques publiques/environnement/plans et projets susceptibles d'impacter l'environnement/plans et projets par communes/Le Revest-les-Eaux.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Var et la décision prise à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières complémentaires ou un refus.